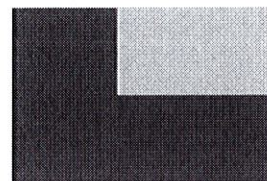
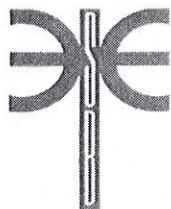




RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



I- AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Référence : S_DRH_68416

Avis n° ²⁴ 22 / SBEE / DG / DRH / DPAL / PRMP / APM-CMEDdS du 19/12/2022

Objet : Visite médicale annuelle du personnel de la Zone Nord (Borgou - Alibori) et (Atacora - Donga)

1. Cet Avis de demande de cotation (DC) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail WEB des marchés publics du 16 décembre 2022.
2. La SBEE a obtenu dans le cadre de l'exécution de son Budget, Gestion 2022, des fonds du Budget Autonome, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la DC relative à la **Visite médicale annuelle du personnel de la Zone Nord (Borgou -Alibori) et (Atacora - Donga)**.
3. La SBEE sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation de **Visite médicale annuelle du personnel de la Zone Nord (Borgou -Alibori) et (Atacora -Donga) en deux (02) LOTS.**

Lot 1 : Visite médicale annuelle du personnel de la Zone Nord (Borgou -Alibori)

Lot2 : Visite médicale annuelle du personnel de la Zone Nord (Atacora -Donga)

NB :

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et pourrait en être attributaire s'il dispose les qualifications

VISITE MÉDICALE ANNUELLE DU PERSONNEL DE LA ZONE NORD (BORGOU -ALIBORI) ET (ATACORA -DONGA)

AG
B

Le nombre minimum de personnes par lot est de 155 pour le lot 1 et 92 pour le lot 2

Aucune avance de démarrage n'est prévue. Cependant quatre-vingt-quinze (95) % du montant sera payé dès la réception provisoire et cinq (05) % après la réception définitive. Le marché sera attribué conformément à l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur un critère unique qu'est le prix éventuellement corrigé sous réserve de toute marge de préférence appliquée en application du point 1 de l'article 73 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

4. La participation à cette DC telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de DC et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences Techniques

- justifier des performances techniques (au moins un (01) marché similaire) des prestations réalisées dans le domaine des visites médicales dans la sous region appuyées par des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de reception + page de garde, de signature et page portant le montant de contrats délivré (e) s par des Structures étatiques et des Structures privées avérées;

Exigences d'ordre financier

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **30 %** du montant de l'offre (attesté par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités). Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Exigences techniques

- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles **d'un (01) un spécialiste en analyse Biomédicale ayant une expérience de trois (03) ans dans le domaine pour l'encadrement des services.**

NB : Les pièces justificatives sont constituées des CV, des diplômes ou attestations de diplômes, des attestations de participation aux missions.

➤ Exigences d'ordre financier

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **30 %** du montant de l'offre (attesté par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités). Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.
- Fourni une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité ;

NB : Voir le document de Demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE à l'adresse électronique: spprmpsbee@gmail.com et prendre connaissance de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 minute à dix-sept (17) heures trente 00 minutes.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais un dossier de demande de cotation complet à l'adresse électronique: spprmpsbee@gmail.com ou au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 minute à dix-sept (17) heures trente 00 minutes, à compter du 20 décembre 2022.**

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir : un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK tous les**

jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 00 minutes et de treize (13) heures 00 à dix-sept (17) heures trente 00 minutes, au plus tard le 27 décembre 2022 à dix (10) heures 00 minute, contre récépissé.

NB :

- **Le défaut de présentation des offres suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire ;**

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de dix (10) heures trente (30) minutes.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **soixante-un mille neuf cent quatre-vingt-deux (61.982) francs CFA pour le lot 1 et trente-six mille sept cent quatre-vingt-neuf (36.789) francs CFA pour le lot 2, conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.**

NB : En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de DC.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

12. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 19 décembre 2022
La Personne Responsable des Marchés
Publics,



Atzel KOTY